

Direction interrégionale de la mer Sud-Atlantique

Bordeaux, le 16 juin 2016

Secrétariat de la Commission Administrative
de la Façade Sud-Atlantique

Compte-rendu
de la réunion de la Commission Permanente Sud-Atlantique
du mercredi 25 mai 2016

Mme Nathalie LE YONDRE ouvre la séance en remercier les membres pour leur présence. Elle présente les excuses de M. Benoît BITEAU et Mme Cristina BARREAU qui n'ont pas pu venir en raison de la grève des transports. Elle remercie de sa présence M. Jean-Louis LEONARD, maire de Châtelailon-Plage, qui a été élu au bureau du CNML le 08 avril dernier.

Éléments d'actualité

Laurent COURGEON présente les actualités récentes_:

- Le Conseil national de la mer et du Littoral a été réinstallé le 08 avril dernier, permettant la relance des travaux de la SNML qui sera approuvée d'ici fin 2016.
- Concernant la DCSMM, le programme de mesures du Plan d'Action pour le Milieu Marin Golfe de Gascogne a été adopté par un arrêté inter-préfectoral signé par le préfet maritime de l'Atlantique et le préfet des Pays de Loire.
- Concernant l'actualité législative, la loi pour la reconquête de la biodiversité, qui comprend la transposition de la directive « Planification de l'Espace Maritime » et la création de l'agence pour la biodiversité est en deuxième lecture à l'Assemblée Nationale.
- La proposition de loi Leroy pour l'économie bleue a été adoptée par l'Assemblée Nationale après engagement de la procédure accélérée et renvoyée à la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable.
- À l'instar du PAMM, il a été proposé en bureau du CNML que le DSF soit approuvé en plusieurs étapes , à savoir : un état des lieux, la définition des objectifs, un programme de suivi et la planification de l'espace maritime à l'horizon 2018.

Sur la question de la SNML, M. Jean-Louis LEONARD exprime son inquiétude sur le rythme de travail entre les façades et celui du niveau national ; un calendrier présenté en fin de réunion devrait permettre de rassurer les élus sur cette articulation.

M. Albert LARROUSSET demande si les micro-polluants seront pris en compte. Laurent COURGEON répond qu'il y a un descripteur sur les micro polluants dans le Programme de Surveillance du PAMM, qui est la branche environnementale du DSF.

DSF – Élaboration de l'état des lieux

Anne-Marie THENAILLE présente l'organisation des commissions dans la relecture des fiches :

- Chapitre 1 par la commission spécialisée économie de la mer du mardi 10 mai 2016 ;
- Chapitre 2 par la commission mixte spécialisée lien terre-mer du mercredi 4 mai 2016 ;

- Chapitres 4, 5 et 6 par l'équipe projet de la Commission Administrative de la Façade Sud-Atlantique du mercredi 18 mai 2016 ;
- Chapitre 3 par la commission permanente de ce jour.

Retour des travaux de la commission économie de la mer du 10 mai à Capbreton par M. Patrick LAFARGUE :

M LAFARGUE regrette le peu de participation à cette réunion avec 5 membres présents sur les 15 membres que compte cette commission.

Cécile DUVAUCHELLE liste les observations émises par la commission après étude transversale des 11 fiches : alléger les parties sur le contexte national et les dispositions réglementaires, sur l'harmonisation des données, remplacer le terme « d'enjeu » par « problématique socio-économique », demande de maintien de cartes dans chaque fiche, expression du besoin d'un atlas pour la superposition des activités. Chaque fiche a fait l'objet d'une relecture avec des observations dédiées.

Retour des travaux de la commission lien terre-mer du 04 mai par Anne-Marie THENAILLE :

La participation était importante ; de nombreux et riches échanges ont permis d'amender et de réorganiser le contenu des fiches.

Enjeux : Les enjeux sont affichés de manière différente selon les fiches. Rédaction d'un « résumé » d'entrée de type fiche scientifique ; suppression des termes « enjeux » et remplacement par des « problématiques » en expliquant le contenu des fiches.

Cartographies : demande de la présence de cartes dans chaque fiche. L'intérêt d'un atlas est tout de même souligné en particulier dans le fait qu'il permet plus facilement le croisement des enjeux.

Anne-Marie THENAILLE précise que l'ensemble des comptes-rendus des commissions seront mis en ligne sur le site internet de la DIRM SA.

Retour des travaux de l'équipe projet du 18 mai par Anne-Marie THENAILLE :

Les mêmes remarques générales ont été formulées en équipe projet (enjeux, cartographies, simplification).

Les remarques spécifiques ont été de plusieurs ordres ; les principales ont porté sur la redondance entre les fiches, la suppression d'exemples alourdissant les fiches et le transfert d'éléments d'une fiche à une autre.

Présentation de l'état d'avancement des travaux sur les fiches :

Anne Marie THENAILLE rappelle le processus d'élaboration de ces fiches à l'ensemble des acteurs :

1. la fiche est rédigée par le CEREMA ;
2. une fois la fiche finale validée par le référent CAF, elle est versée sous géo littoral – un serveur dédié aux services de l'État ;
3. elle est ensuite, et avant envoi aux acteurs, transmise pour avis à l'équipe projet CAF ;

4. les acteurs volontaires sont enfin mobilisés sur cette dernière version ;
5. les observations/contributions recueillies suite aux réunions des commissions spécialisées, de l'équipe projet et de la commission permanente seront, selon l'état de la fiche, soit transmises aux référents Cerema, soit enregistrées dans la fiche résultant de la consultation des acteurs associées. La prise en compte des contributions se termine fin juin.
6. Le processus de synthèse des fiches est prévu de septembre à décembre. Il se fera en parallèle avec la mise en consultation et la validation de la stratégie nationale mer et littoral.

Un tableau répertoriant la situation des 36 fiches constitutives du DSF est distribué à la commission.

Travaux en séance sur les cinq fiches du chapitre 3 :

Fiche 3-1 : Des risques littoraux :

La fiche est en version définitive

- Les chiffres de l'ONML donnant 171 000 résidents sur les zones basses en Gironde et en Charente-Maritime sont, pour M Léonard, largement sous-dimensionnés en périodes estivales. Sans supprimer ces données de référence, une mention sera apportée signifiant ce sous-dimensionnement.
- Enlever l'exemple sur la dune du Pilat et alléger le contenu.
- Renforcer la partie sur les aléas de submersion marine.
- Mettre une annotation sur un besoin d'amélioration de la cohérence entre le PGRI Loire Bretagne et Adour Garonne.
- Dans la mesure du possible, restructurer la fiche en prenant en compte les différentes morphologies du littoral Sud-Atlantique; chaque morphologie étant soumise à des risques spécifiques et requiert des outils et des stratégies de défense contre des aléas différents.

Fiche 3-2 : Des risques technologiques

La fiche est en cours de validation définitive par le CEREMA.

- M Bernard PLISSON indique avoir demandé d'atténuer le côté alarmiste d'exposition aux dangers de la population ; la concomitance des risques est en effet prise en compte en cas d'accidents majeurs sur ces sites Seveso.

Fiche 3-3 : Des risques sanitaires :

La fiche est en cours de rédaction par le CEREMA et le référent CAF. L'IFREMER le référent de cette fiche. M Plisson s'est tout dernièrement exprimé sur cette fiche.

- une approche par type de risques pourrait être privilégiée avec, pour chaque risque, les notions de source, de transfert et de cibles. Des éléments ont été transmis à l'IFREMER par le GPM de Bordeaux concernant la prise en compte des milieux récepteurs, les cibles et les sources transmissibles.
- faire une approche intégrant les profils de vulnérabilité, cette approche étant nécessaire dans la gestion de ces risques.
- faire référence à la directive « eaux de baignade ».

Fiche 3-4 : Sécurité et sûreté maritime

La fiche est en cours de rédaction par le CEREMA et le référent CAF.

- il serait judicieux de disposer de la cartographie des risques (il s'agit de déterminer au mieux à quels risques la façade est confrontée) et en parallèle d'une carte de répartition des moyens de secours et de sauvetage ;
- préciser de quelles administrations relèvent les services cités.
- détailler les moyens de la SNSM en page 5.

Fiche 3-5: Du changement climatique :

La fiche est en révision par le CEREMA car de nouvelles contributions ont été faites en début de semaine par le Conseil régional ALPC.

Après la lecture des fiches, les élus ont rappelé la nécessité de communiquer sur les travaux à venir sur notre façade.

Présentation du calendrier d'élaboration du diagnostic de l'existant du DSF

Le calendrier de la suite des travaux est présenté avec une présentation de l'état d'avancement du diagnostic de l'existant au CMF de fin septembre et un avis du CMF sur le diagnostic de l'existant prévu début 2017.

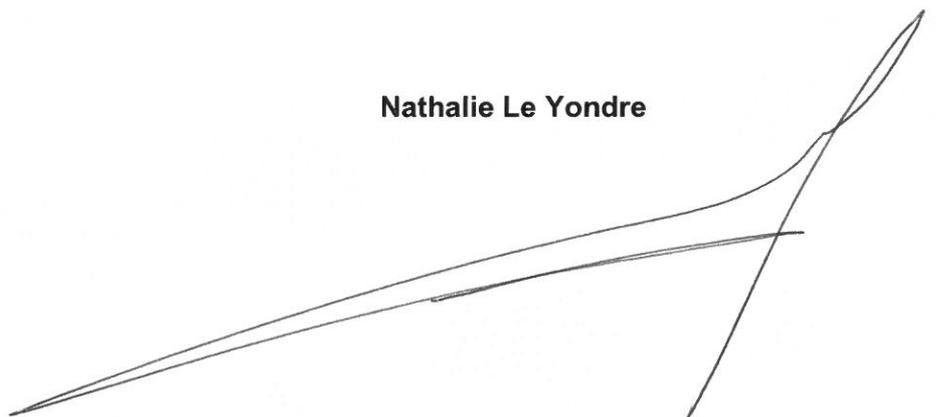
Présentation de l'articulation des calendriers national / local sur la SNML

Pour permettre au CMF de donner un avis sur le projet de SNML lors du CMF de fin septembre, un projet de calendrier assorti d'une méthodologie d'élaboration de cet avis est présenté.

Le calendrier et la méthode sont validés par la commission permanente : l'avis pourrait ainsi être rendu dans les temps sous réserve que le projet de SNML soit transmis à la DIRM mi-juillet 2016.

La présidente de la Commission Permanente

Nathalie Le Yondre

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke, extending from the left towards the right side of the page.